

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 08/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **huit du mois de mars**

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/02/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : TOUAT Jean-Claude à CHEMIN Alexandra, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise.

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMAIN Thomas

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 2

Votants : 11

OBJET : DEMANDE SUBVENTION ASSOCIATION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les courriers de demande de subventions des associations « Association Française des sclérosés en plaques », « FNSEA », « Pompiers urgence Ukraine », « Pompiers urgence Mayotte », « Milhac Loisirs » et « Le Foyer Rural ».

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à 10 voix « pour » et 1 voix « contre » :

➤ **Accepte** de verser 50.00 € à l'Association Française des sclérosés en plaques

➤ **Accepte** de verser 50.00 € à la FNSEA

➤ **Accepte** de verser 50.00 € à l'Association Pompiers urgence Ukraine

➤ **Accepte** de verser 50.00 € à l'Association Pompiers urgence Mayotte

À 9 voix « pour » et 1 abstention (sortie de Madame Mucheron, Présidente de l'association Foyer Rural » :

➤ **Accepte** de verser 300 € à l'association du Foyer Rural

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

À 9 voix « pour » et 2 abstentions :

- Accepte de verser 30€/signaleurs pour la course cycliste à l'association Milhac Loisirs

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*